

## **La variation comme fondement de l'exercice communautaire d'une langue**

La variation semble bien être le trait constitutif majeur des langues historiques : la diversité est en effet inscrite dans leur usage social. Cette variation, loin d'être une dérive, un phénomène asystématique, est, pour le sociolinguiste, l'objet d'une approche susceptible d'en décrire la systématisme.

D'une manière générale, on s'accorde à repérer (au moins) cinq types de variations linguistiques au sein d'une même communauté.

### **1. L'origine géographique**

L'origine géographique (le plus souvent en relation avec l'appartenance soit au milieu urbain soit au milieu rural) est un élément de différenciation sociolinguistique important et sûrement parmi les mieux repérés, souvent matière à cliché. Ainsi, pour ce qui concerne l'aire francophone française, certains mots, certaines prononciations, certaines expressions... permettent d'associer tel locuteur à telle ou telle zone géographique (à tel ou tel mode d'habitat).

#### **• Variation lexicale**

Dans *Le français dans tous les sens*, Henriette Walter nous livre par exemple la carte de France du désignant familial d'un acte culinaire élémentaire : « remuer »/« tourner »/« touiller »/ « fatiguer »... la salade (Walter, 1998, p. 167). Et dans la France dite « méridionale », le matin on prend son « déjeuner », à midi on « dîne » et le soir on « soupe » alors qu'au nord de la Loire », selon l'expression consacrée, les mêmes séquences alimentaires sont désignées par : « petit-déjeuner », « déjeuner », « dîner ». C'est dire si, au sein même du français hexagonal, la diversification lexicale est la règle, beaucoup plus sensible évidemment à l'oral qu'à l'écrit, à la campagne qu'à la ville : bon nombre des particularismes lexicaux répertoriés appartiennent spécifiquement à la langue parlée et n'ont souvent d'existence scripturale que dans les productions dites « populaires ».

#### **• Variation grammaticale**

La morphosyntaxe présente également des différenciations selon l'espace, même si le phénomène est moins bien observable et observé que pour le lexique. Et G. Tuaille, éminent dialectologue, soutient que « le régionalisme grammatical est vivace, parce qu'il n'est pas gratuit, il dit quelque chose que le français ordinaire ne dit pas ». Ainsi, en Lyonnais ou en Mâconnais, on s'obstine à dire : « Le beaujolais j'y aime ! » et non : « Le beaujolais, je l'aime »

#### **• Variation phonologique/phonétique**

La phonologie et la phonétique de la langue sont également soumises à la variation selon le lieu, c'est même souvent la variation qui permet de « localiser » un interlocuteur. H. Walter l'a bien montré, en prenant l'exemple de l'opposition traditionnelle en France, concernant la prononciation, entre

ceux de nos compatriotes qui parlent pointu et ceux qui ont l'accent du midi :

*Si, dans une boutique de Nice, on entend quelqu'un demander du lait ou du poulet en prononçant un [ɛ] ouvert, on dira qu'il « parle pointu » parce que les gens de la région sont surpris d'entendre un [ɛ] ouvert là où ils prononceraient un [e] fermé, comme dans les mots thé ou épée. Si la même scène se produit dans une boutique parisienne et qu'on entende quelqu'un demander du lait ou du poulet avec un [e] fermé, on dira de celui qui vient de parler qu'il a « l'accent du Midi ». Dans les deux cas, le bon sens populaire aura su relever des différences dans le comportement linguistique des locuteurs et on voit qu'il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste de la linguistique pour se rendre compte qu'il existe des différences entre les productions phoniques des usagers d'une même langue.*

Un autre exemple intéressant de variation phonétique concerne les deux réalisations du phonème [r] en français : [R] articulation standard et [r] (« roulé »), articulation (en déclin semble-t-il) considérée comme liée à une appartenance milieu rural (ou/ et une origine rurale).

## **2. L'origine sociale, l'appartenance à un milieu socio-culturel**

Si l'on parle de variation dialectale, on peut parler également de variation sociolectale (et donc de sociolecte) lorsque c'est l'origine sociale, l'appartenance à tel milieu socioculturel qui est en cause. La désignation « français populaire » est bien la reconnaissance (parfois discutable du reste) d'un usage particulier de la langue, de formes spécifiques non conformes au « bien parler ». Il en va ainsi, par exemple, dans la langue française, d'un phénomène morpho-syntaxique souvent cité : le « décumul du relatif »

Car le français populaire ne souscrit pas au système complexe du relatif en français normé, d'origine savante, qui comporte toute une série de morphèmes (dont, où, lequel, auquel, duquel...) qui ont pour caractéristique le cumul de deux fonctionnements grammaticaux : outil de subordination (introduisant une proposition relative) et pronom (donc substitut), comme dans la phrase : « Voilà la personne dont je t'ai parlé ». À cette construction, le français populaire (taxé pour cela de « fautif ») préfère une construction à deux éléments correspondant aux deux fonctionnements grammaticaux distincts : « C'est la personne que je t'ai parlé d'elle ». Si bien que le morphème « que » devient omniprésent, en français populaire, dans les phrases avec relative. On aura un même décumul avec « où » ; par exemple : « C'est une ville où il fait bon vivre » deviendra : « C'est une ville qu'il fait bon y vivre ».

## **3. L'âge**

L'âge c'est-à-dire l'appartenance à une génération d'usagers de la langue, est également un facteur de diversification: En fait, on pourrait dire- qu'au sein d'une communauté linguistique, à un moment donné de son histoire, coexistent plusieurs synchronies, dont les diverses générations sont porteuses. C'est pourquoi, si l'opposition synchronie/ diachronie est recevable d'un point de vue de la méthodologie de l'analyse linguistique, elle

n'est qu'une vue de l'esprit dans la réalité du fonctionnement de la langue. Ainsi, actuellement, ce qu'on appelle « français des jeunes » ou encore « parler jeune » et de plus en plus « langues des cités » (appellation par laquelle on veut désigner sûrement une version plus marquée socialement de la langue des jeunes générations) est un bon exemple de variation générationnelle à la pointe du français « avancé ». Cette variation a suscité beaucoup d'intérêt et même une sorte de fascination durant les quinze dernières années comme en témoignent les ouvrages, articles et dossiers qui lui ont été consacrés, en particulier par les médias (cf. par exemple Langue française, n° 114, 1997).

#### **4. Les circonstances de l'acte de communication**

Un autre facteur, tout aussi important que les précédents, à prendre en compte dans l'analyse de la diversité des usages au sein d'une communauté linguistique, est la situation de parole/ d'écriture, les circonstances de l'acte de communication (écrite/ orale) : lieu, moment, objectifs communicatifs, statuts/positions des interlocuteurs... Les échanges au sein de la communauté, plus ou moins fortement ritualisés, présentent des variétés d'usages linguistiques que le français usuel appelle « registres ».

Ainsi « mort » et « décédé » ou « habiter » et « être domicilié » relèvent, les uns d'un « langage usuel », les autres d'un « langage administratif ». De même, si « conjoint(e) » relève d'une pratique administrative de la langue (de type formulaire), « femme » relève d'une langue usuelle et si « spleen » appartient plutôt à un langage poétique, « bourdon » est nettement familier. Le lexique n'est cependant pas le seul secteur de la langue concerné par ce type de variation.

Il n'est pas douteux que selon qu'on inscrive son propos dans le domaine du scriptural ou qu'on l'inscrive dans le domaine de l'oral, on n'aura pas recours exactement aux mêmes formes linguistiques. L'écrit, en effet, relève d'une manière générale du « style surveillé » (Labov, 1976) : en sont exclues certaines façons de parler, qui ne sont recevables précisément que dans la langue parlée.

Prenons l'exemple de la négation simple en français contemporain. On sait que deux variantes sont en concurrence : la structure ne... pas (exemple : « je ne sais pas ») et la structure 0... pas (exemple : « je sais pas »).

#### **5. Le sexe**

Enfin, au sein de la communauté, le sexe est une variable qui a focalisé l'attention d'un certain nombre de sociolinguistes, à commencer par W. Labov lui-même, comme l'a montré P. Singy dans un ouvrage collectif *Les Femmes et la langue* (sous la dir. de P. Singy, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998). Lors de sa célèbre enquête à New York, Labov a observé que les femmes, « plus sensibles [que les hommes] aux modèles de prestige », « utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées (considérées comme fautives), en discours surveillé » (Singy, 1998, présentation, p. 12, c'est nous qui soulignons).

**BOYER, Henri. Introduction à la sociolinguistique, Paris, Dunod, 2001**

**NB. L'examen portera essentiellement sur les trois premiers TD**